



449– Save the date Championnats de France de Pilotage Sous Voile et Handisport du 3 au 5 septembre 2021 à Orléans

Du vendredi 3 au dimanche 5 septembre 2021, [l'École de Parachutisme du Centre Orléans Loiret \(EPCOL\)](#), située à Saint-Denis-de-l'Hôtel (45) organise, pour la cinquième fois, le Championnat de France de Pilotage Sous Voile N1 et N2, sous l'égide de la Fédération Française de Parachutisme. En parallèle, se déroulera le Championnat de France Handisport sur la dropzone, dont le premier a été initié en 2014.

Le Pilotage Sous Voile, une discipline visuelle et exigeante

Le Pilotage Sous Voile (ou Canopy Piloting) est la plus jeune discipline du parachutisme sportif et une des plus techniques. Les premiers Championnats du monde ont eu lieu en 2006 mais le PSV n'est réellement apparu en France qu'en 2011. Cette discipline, très visuelle, voile ouverte, consiste en un posé en « sur-vitesse » sur une zone dédiée, après avoir entamé une trajectoire horizontale sur un plan d'eau dans une phase où la voile est « plane », grâce à une prise de vitesse, par virages serrés, débutée entre 300 et 700 mètres d'altitude pour accélérer la vitesse de la voile.

Trois épreuves sont regroupées dans le Pilotage Sous Voile :

- **La vitesse** : passer le plus rapidement possible entre 2 capteurs éloignés d'environ 70 mètres et disposés sur une courbe de 70°
- **La distance** : aller le plus loin après avoir touché l'eau
- **La précision** : se poser dans une cible de 2 mètres par 1 mètre, debout, après avoir parcouru 4 zones d'environ 40 mètres au total en touchant l'eau avec le pied.

[Photo de la discipline en lien ici](#) © Luka Leroy

Le Handifly

La voltige tandem HandiFly regroupe, par équipe, un tandem composé d'un athlète en situation de handicap, un moniteur qualifié et un vidéoman. Le freefall style est composé de 4 manches durant lesquelles les athlètes doivent réaliser les « figures » d'un programme préalablement défini, notées par des juges. Les points attribués à chaque équipe, par manche, sont additionnés pour déterminer le classement. Pour plus d'égalité, un coefficient de handicap est attribué à chaque compétiteur, en fonction de son handicap, avant le début de la compétition. Ce coefficient est fondé sur le handicap déclaré.

Relation presse

Clémence FERRIE – 06 81 62 51 26

contact@phoebus-communication.com

@FFParachutisme

www.ffp.asso.fr